

La séance démarre selon la convocation à 20h à la salle 201 du collège de l'Ochette.

Le conseil d'établissement de l'AIMSLE est composé des membres présents dans le tableau ci-dessous.

Représentants des autorités communales					
Gonus	Christine	AIMSLE	Conseil intercommunal	christine.gonus@bluewin.ch - CG	Présente
			Présidente du conseil d'établissement		
Egli-Anthonioz	Nicole	AIMSLE	Conseil intercommunal	eglianthonioz@gmail.com - NEA	Présente
			Vice-présidente du conseil d'établissement		
Seitenfus	Laetitia	AIMSLE	Conseil intercommunal	laetitia.seitenfus@gmail.com - LS	Présente
			Secrétaire du conseil d'établissement 2023 – 2025		
Roussel	Éric	AIMSLE	Comité de direction	Eric.roussel@aismle.com - ER	Présent
			Secrétaire du conseil d'établissement 2022 – 2024 - 2026		
Représentants des professionnels actifs au sein de l'établissement scolaire (EPMLE et ESMLE)					
Streit	Cécile	EPMLE	Enseignante	cecile.streit@edu-vd.ch - CS	Présente
Zysset	Sophie	EPMLE	Directrice	sophie.zysset@vd.ch - SZ	Présente
Ribet	Rachel	ESMLE	Enseignante	rachel.ribet@edu-vd.ch - RR	Présente
Moulet	David	EPMLE	Directeur	david.moulet@vd.ch - DM	Présent
Représentants des parents des enfants scolarisés à l'EPMLE et à l'ESMLE					
Ismaili	Shqipe	Lucens		bunjamin_ch@hotmail.com - SI	Présente
Habegger	Etienne	Moudon		etiennehabegger@bluewin.ch - EH	Présent
Ombelli	Céline	Moudon		combelli@hotmail.com - CO	Présente
Potenza	Daniela	Lucens		daniela.potenza@bluewin.ch - DP	Présente
Représentants des milieux et des organisations présents dans le cercle AIMSLE et concernés par la vie de l'établissement scolaire					
Grandjean	Michelle	Présidente APE, Lucens, Moudon et environ		lucens@ape-vaud.ch - MG	Présente
Baroni	Florence	Conservatoire de la Broye		info@conservatoiredesregions.ch - FB	Absente
Garcia	Susanna	Directrice Fondation Cherpillod		s.garcia@fondationcherpillod.ch - SG	Présente
Mayor	Sylvain	Handball Club Moudon		info@moudon-handball.ch - SM	Excusé

1 – Adoption du PV de séance du 27.02.2025

Le PV est accepté avec deux abstentions.

CG demande que chaque personne s'assure que sa présence/absence est correctement noté dans le PV.

2 – Courrier

Deux courriels reçus depuis la dernière séance, deux candidatures (cf. point 5).

3 – Projet « Géo/citoyenneté » et conseil communal

DM nous explique que le projet n'a pas pu se concrétiser sur cette année scolaire. En tant que représentant de la direction, sa motivation à poursuivre ce projet reste intacte et il va en reparler aux chef-fes de file début juillet ainsi qu'aux maîtres-ses des futurs élèves de 10^{ème} et 11^{ème}.

Il est important de s'y prendre en amont pour organiser ce projet d'autant plus que le Conseil Communal a lieu le soir (autorisation des parents, etc.).

LS reste à disposition comme interlocutrice entre le Conseil d'Établissement et le Conseil Communal. Elle ajoute que le projet du Champ-Du-Gour (zone de détente & de loisirs) est un projet sur le long-terme (2-3 ans minimum) ce qui le rend d'autant plus intéressant pour l'étudier. Les élèves et les enseignant-es pourront ainsi s'investir sur un long terme. DM pense également pouvoir proposer ce projet aux classes des 9^{ème}.

CG clôt donc ce point au Conseil d'Établissement.

5 – Points ouverts précédente séance du CE

Deux candidatures reçues pour le remplacement de Madame Céline Ombelli (CO) : Madame Ermanise HOMAWOO (venue en tant qu'auditrice libre le 27.0.2) et Monique UNGU.

Étant donné qu'il y a deux candidatures pour un poste vacant, le règlement du CE prévoit que les parents votent pour élire une personne au quart-parent et ce n'est pas au CE de prendre une décision. Cette situation ne s'étant jamais présentée, CG propose à ER de reprendre ce point au Codir. Entretemps, DP nous annonce qu'elle pensait se retirer du CE à la fin de la législature et qu'elle est prête à le faire maintenant pour faciliter la situation. Nous la remercions et elle va dès écrire une lettre de démission une fois que les deux personnes auront confirmé qu'elles rejoignent bel et bien le CE. CG va les contacter durant la semaine du 9 juin afin de leur communiquer la nouvelle et leur donner la prochaine date de séance.

Madame Rachel Ribet (RR) nous annonce qu'elle va aussi se retirer du CE, elle en avait parlé en amont à DM. Elle va également écrire une lettre de démission. DM nous rapporte qu'il a déjà reçu 4 candidatures d'enseignant·es prêt·es à s'engager au CE. Il prévoit de les recevoir et de revenir vers le CE avec un nom.

Bien qu'une solution ait été trouvée pour répondre par la positive simultanément aux deux candidatures, le CE estime que la procédure devrait à l'avenir être simplifiée. ER va faire remonter la problématique au Codir. CG va lui transmettre un mail, avec copie la secrétaire, en précisant quel(s) article(s) cela fait référence.

Concernant les heures dévolues au Conseil d'Établissement (2025), CG a transmis tous les points au Codir, elle va regarder avec ER après la séance du jour pour clarifier que tout est en ordre.

5 – Allocation du budget CE pour 2025

SZ annonce que le banc de l'amitié existe déjà à l'Ochette, mais il manque une démarcation au sol (une peinture).

CG demande de faire un tour de table pour des idées :

DP demande si un banc de l'amitié est prévu pour le Fey. SZ explique que le projet est en cours et que le mini-mur en béton qui encadre la zone herbeuse pourrait faire office de banc. Une démarcation sera alors aussi peinte au sol à l'endroit choisi pour ce projet.

RR propose que la cabine téléphonique à livres en face de la Poste laquelle n'est pas utilisée puisse être déplacée vers la bibliothèque du secondaire (à l'intérieur). Elle pourrait ainsi servir aux élèves et à la bibliothèque qui fait parfois du tri et pourrait être récupéré par les lèves. Le travail manuel nécessaire à restaurer la cabine téléphonique pourrait faire l'objet d'un travail par une filière. Reste à évaluer le coût du transport de ladite cabine (voirie) et selon le montant que le CE fasse une demande officielle à la Municipalité pour un prix très avantageux ou pour la gratuité des frais de transport.

RR propose que des autocollants de prévention contre le harcèlement (projet du groupe ressource) puisse voir le jour et puisse être coller dans des lieux incontournables comme les toilettes.

DM et RR vont regarder ensemble pour ces deux projets. Pour la réfection à effectuer auprès de la cabine, le travail sera réalisé par des personnes à l'interne.

DM pense que le budget des 1000.- pourrait couvrir les deux projets (cabine téléphonique & autocollants). La présidente demande de voter et les membres votent à l'unanimité pour les deux propositions.

6 – Pérennisation du budget de CHF 3000.- (ateliers/spectacles de prévention)

Suite à la dernière séance du Conseil d'Établissement, ER et LS ont effectué des recherches pour des pièces de théâtre abordant des thématiques de prévention :

- ER a eu la confirmation que la pièce Stop-Suicide n'est pas validée par la DGEO et ne peut pas être proposée au secondaire. Par contre, l'intervention (4000.- environ) est soutenue par la Direction Générale de la santé du canton de Vaud en 2025 et en 2026, elle reste donc gratuite pour les communes. ER en a parlé aux Municipaux du Codir et LS a transmis également l'information au gymnase (Payerne).
- LS a transmis à DM les informations relatives à un projet mené par la troupe *Sur un Malentendu* autour du harcèlement (échanges mails avec la troupe et l'unité PSPS). Ce projet est validé par l'Unité PSPS et Madame DAYER en est la référente. Le projet doit être porté par la direction et l'équipe santé de l'école à plusieurs égards, une préparation des élèves en amont doit être faite par l'école puis une reprise en classe des messages-clés, toujours par l'école. Un plan de communication interne (pro) et externe (parents) doit être réalisée.

DM a consulté les équipes et le projet autour du harcèlement les intéresse fortement. Il rapporte que le harcèlement est une réalité au secondaire avec un focus sur le climat de classe. Certaines classes doivent être re-brassées pour casser certaines dynamiques négatives. Les groupes ressources d'enseignant-es ont dû intervenir à plusieurs reprises dans des classes. DM nous indique qu'ils sont en contact avec Monsieur TRAHCELE (chef de poste à Moudon) pour les questions de harcèlements et des conflits avec des parents.

RR nous communique le prix et le délai d'inscription pour ce projet. Le délai étant très proche, DM va contacter dès le 6 juin Madame DAYER afin d'aller de l'avant. Une grande partie de la prestation est subventionnée par l'Unité PSPS et 10.- peuvent également être comptés par élève. Le budget des 3000.- pourra couvrir ce qui n'est pas pris en charge par l'Unité PSPS et l'école (exemple : réservation de salle pour la/les représentations). RR indique qu'elle va transmettre les prix trouvés en ligne pendant la séance à DM.

CG rappelle que le budget des 3000.- doit être dépenser sur l'année 2025. S'il devait subsister une partie du budget 3000.-, alors il pourrait être alloué au projet des autocollants (prévention). Les membre du Conseil d'Établissement vote à l'unanimité cette proposition.

6 – Divers et propositions individuelles

Ci-dessous les divers amenés lors de la séance :

SZ nous rapporte que le règlement interne est en cours de modification et devrait être prochainement valider par la DGEO. SZ nous l'a envoyé par mail avant la séance du jour et reçoit quelques remarques des membres. Elle en prend note et reviendra vers nous. Dans l'attente de la validation finale, nous votons la mouture finalisée (une abstention). Certains points proposés dans le futur règlement ont été retoqué tel que privilégier les récréations saines. Ce point ne peut être soumis au règlement car il s'agit de la responsabilité des parents. L'école va poursuivre avec le flyer qui encourage les bonnes habitudes alimentaires pour la récréation.

RR nous relayent deux inquiétudes qu'elle souhaite faire remonter au Conseil d'Établissement. En proposant aux élèves de 11^{ème} d'écrire aux futur-es 9^{ème}, elle a observé deux problématiques récurrentes dans les lettres écrites par les filles. La première concerne le harcèlement que subissent certains élèves à savoir d'additionner les vêtements (caleçon + short + pantalon) afin de se prémunir contre le harcèlement de voir leur pantalon baissé. En plus du harcèlement, elle observe ici une problématique liée à l'hygiène. Et concernant les filles, quand elles se maquillent, elles sont régulièrement traitées de pute et elle a observé que ce harcèlement sexiste est très important.

DM rapporte que des élèves ont été suspendus quand ils ont été pris en flagrants délits (comportements humiliants tels que baisser un pantalon).

Pour la prévention des violences sexistes, LS propose que des flyers internes de prévention soient réalisés par des élèves.

La 2^{ème} inquiétude de RR relève de l'alimentation et plus spécifiquement du fait que qu'elle observe souvent des élèves fatigués qui lui rapportent ne pas bien s'alimenter à la pause de midi. Les membres du CE se questionnent sur l'origine : trouble du comportement alimentaire (TCA), origine financière, etc.

DM & SZ remercient d'avoir milité pour le budget à augmenter pour les sorties/camps. Au secondaire, de nombreux ateliers pourront être proposés lors de la dernière quinzaine d'école (exemples : police scientifique, rallye, atelier pêche, spectacle Caméléon, atelier citoyen clean-up, atelier astronomie, atelier sur les discriminations, cuisine espagnole, etc.). SZ nous rapporte que les réservations des camps dédiés aux 5P se réalisent déjà actuellement.

SZ nous annonce que des soirées scolaires pour le primaire auront lieu en 2026 : 3 spectacles entre le 18 et 23 juin.

SZ avait repris les soirées parents-Direction que proposaient son prédécesseur, Monsieur Novello. Peu de personnes assistaient à ces soirées. Dorénavant elles seront supprimées au profit de documents qui seront envoyés aux parents.

CG nous relate que sa fille, laquelle termine sa 11^{ème}, lui a rapporté être moins stressée pour ses examens finaux que la période des ECR en fin de 8^{ème}. SZ explique que ce point va être repris lors d'une future séance qui aura lieu avec la nouvelle Préfète.

LS demande si les enseignant·es ont connaissance des dossiers pédagogiques liés à l'alimentation. Elle trouve problématique et stigmatisant que les élèves qui ont « une bonne » récréation soient récompensés par la possibilité de porter une médaille. CS, enseignante en 1P et 2P et référente sur ce thème, nous explique que nombreuses formations et documentations sont proposées à l'interne et que le corps enseignant est vivement encouragé à suivre les recommandations actuelles en termes d'éducation et sensibilisation à l'alimentation, mais que les maîtresses actuelles restent libres de faire comme elles l'entendent. CS rapporte qu'un budget autour de la nutrition existe (5.- par élève et par mois) et EH se dit soucieux de la question de l'alimentation et qu'il espère que cette question sera reprise ultérieurement.

7 – Date de la prochaine séance

La date retenue est le (mercredi !) 24 septembre dans la salle 201 à 20h (entrée par la porte à côté de la salle du réfectoire et suivre le couloir jusqu'à la salle 201).

La séance est levée à 21h30, tous les points ayant été discutés.



La Présidente

Christine Gonus



La Secrétaire

Laetitia Seitenfus